

Maître Vanessa GRYNWAJC, membre de l'AARPI DGS - GRYNWAJC - STIBBE
Avocat au Barreau de PARIS, demeurant 40 rue de Monceau à PARIS 8^{ème}

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES SUR SUBROGATION Le JEUDI 7 JUILLET 2022 à 14 Heures

A l'audience du Juge de l'Exécution « Ventes immobilières », au Tribunal de PARIS, Parvis du Tribunal de PARIS, à PARIS 17^{ème}
en **UN SEUL LOT**, au plus offrant et dernier enchérisseur, des lots ci-après désignés :

Dans un ensemble immobilier sis **à PARIS 8^{ème}**
4 rue de Berne

Cadastré section CE numéro 97, lieu-dit « 4 rue de Berne », pour une surface de 03 ares et 49 centiares.

LOT N° 3 de l'EDD : Au premier étage, porte face droite, **UN APPARTEMENT** comprenant selon procès-verbal de description dressé le 29 janvier 2019 par Maître Philippe RICARD, Huissier de Justice associé à PARIS 14^{ème} : une entrée galerie, cinq pièces principales (une salle à manger et un salon avec chacun une cheminée, trois chambres), un passage donnant accès à une cuisine, un dégagement, une salle de bain avec w.-c., un couloir, un w.-c. indépendant, une salle d'eau, des placards.

SUPERFICIE (Loi Carrez) : **109,60 m²** - Et les 86/1.016^{èmes} des parties communes générales.
Les lieux étaient occupés (à la date du procès-verbal de description).

LOT N° 19 de l'EDD : Au sixième étage, couloir de gauche, première porte à droite, **UNE CHAMBRE de SERVICE** avec point d'eau et douche. Droits à usage des water-closets communs à l'étage. Et les 4/1.016^{èmes} des parties communes générales.
Non occupée

LOT N° 38 de l'EDD : Au sous-sol, **UNE CAVE** numéro 18. Et les 2/1.016^{èmes} des parties communes générales.

LOT N° 41 de l'EDD : Au sous-sol, **UNE CAVE** numéro 14. Et le 1/1.016^{èmes} des parties communes générales.

Cette vente a lieu **à la requête du COMPTABLE DU PÔLE DE RECouvreMENT SPECIALISE PARISIEN 1** (venant aux droits du Pôle de Recouvrement Spécialisé Paris Nord Est), représentant l'Etat, domicilié en ses bureaux, 5 rue de Londres, 75315 PARIS cedex 09. Ayant pour Avocat Maître Vanessa GRYNWAJC, membre de l'AARPI DGS - GRYNWAJC - STIBBE, Avocat au Barreau de PARIS.

Subrogé dans les poursuites engagées initialement par la SOCIETE LANDESBANK SAAR (Division Landesbausparkasse Saarbrücken LBS).

MISE A PRIX : 150.000 Euros (Cent cinquante mille euros)

Outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de vente.

Les enchères ne peuvent être portées que par un Avocat inscrit au Barreau de PARIS.

Fait et rédigé à PARIS, le 18 mai 2022. Signé : Maître Vanessa GRYNWAJC.

Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser :

- Au Greffe du Juge de l'Exécution « Ventes immobilières » du Tribunal Judiciaire de PARIS, où il a été déposé sous la Référence Greffe 19/00046,
- à **Maître Vanessa GRYNWAJC**, membre de l'AARPI DGS - GRYNWAJC - STIBBE, Avocat au Barreau de PARIS, demeurant 40 rue de Monceau à PARIS 8^{ème}, **Tél. : 01 45 63 55 55 – www.dgs-avocats.com – E-mail : v.grynwajc@dgs-avocats.com**

Sur les lieux pour visiter le MERCREDI 29 JUIN 2022 de 11 HEURES à 12 HEURES